

<h1>CCAS de Lorient</h1>	Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	CCAS > Personnes âgées et handicapées > Soins à domicile	tél : 02 97 02 22 00

Soins à domicile

Autorisé par l'Agence régionale de santé (ARS), le service de soins à domicile a pour mission principale de favoriser le maintien de l'autonomie des personnes aidées en leur permettant de conserver leur acquis le plus longtemps possible.

Cette mission est déclinée dans le projet de service du service de soins à domicile en trois objectifs principaux :

- préserver l'autonomie des personnes aidées et favoriser le maintien à domicile,
- aider et faciliter le retour à domicile des personnes hospitalisées,
- éviter l'hospitalisation lors d'une phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile.

Dans ce cadre, le service assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées malades ou dépendantes :

- une aide spécifique pour accomplir les gestes essentiels de la vie autre que celle apportée par une aide à domicile
- les soins d'hygiène générale
- les soins spécialisés apportés par l'infirmière du service et par les infirmiers libéraux sous convention avec le service.



Dans cette rubrique

- Information et coordination
- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Animation et lutte contre la solitude
- Résidences pour personnes âgées
- La commission accessibilité
- Handicap

Maintien à domicile

Retrouvez ci-dessous le document édité par le CCAS-site de la Passerelle pour les services de maintien à domicile : service d'information et de coordination, aide à domicile, soins à domicile, portage de repas et animations.



Prise en charge

La prise en charge par le Service de soins du CCAS est financée dans sa totalité par les caisses d'assurance maladie de la Sécurité sociale. Les frais afférents aux soins à domicile sont supportés par les régimes d'assurance maladie et leur montant est versé au service sous forme d'un forfait global et journalier.



Equipe mobile spécialisée mémoire

Les services de soins à domicile de Lanester, Lorient, Ploemeur, Port-Louis / Riantec ont choisi de mutualiser leurs moyens au sein d'une équipe spécialisée mettant en place des soins d'accompagnement et de réhabilitation pour les personnes atteintes, à un stade léger ou modéré, de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée. Cette prise en charge est non médicamenteuse et a lieu au domicile.

Il s'agit, par une approche globale de la personne, en complément des autres services à domicile, d'améliorer sa qualité de vie et celle de son entourage.

[Consulter le dépliant de ce service \(en pdf\)](#)

Renseignements au CCAS - site de la Passerelle

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Galerie commerciale de l'Orientis - 7 bd Cosmao Dumanoir - 02 97 84 15 50